



Plusieurs centaines d'enseignants non-titulaires au chômage à la rentrée 2002, **c'est inadmissible !**

Garantie de réemploi de tous !

Ces dernières années, le ministère et les rectorats ont recouru massivement aux précaires, en inventant des statuts qui restreignent de plus en plus les droits des personnels. Les vacataires étant eux sans droits.

Aujourd'hui, les premières mesures gouvernementales aggravent la situation : les recteurs de Créteil, Paris, Versailles appliquent avec zèle la consigne de restreindre le réemploi au détriment des besoins (enseignements et remplacements non assurés, classes surchargées) . Il s'agit d'une des premières conséquences de la politique de réduction des dépenses de l'Etat.

Le gouvernement annonce qu'il renonce au plan pluriannuel de recrutement et annule les 5 000 créations d'emplois prévues dans le second degré pour la rentrée 2003. Il supprime aussi 5 600 emplois de surveillants et 10 000 emplois d'aides-éducateurs.

Parallèlement, l'Etat cherche à se délester de ses missions d'éducation avec transfert de personnels aux collectivités territoriales, portant ainsi atteinte à leur statut.

Seul, un mouvement unitaire de grande ampleur est susceptible de contraindre le gouvernement et les ministres de l'éducation nationale à modifier leurs projets de régression pour le service public d'éducation. Construisons le dès maintenant :

**Le 25 septembre,
lors de la présentation du budget 2003
Rassemblement en Région parisienne**

Rendez-vous : M° Sèvres-Babylone, 14h30

en direction du Ministère de l'Education nationale et de Matignon

**Pour le réemploi et la titularisation, contre la précarité,
il faut créer des emplois de titulaires et recruter**

D'ores et déjà, les principales fédérations de l'éducation ont exprimé leur détermination en ce sens dans un ultimatum au premier ministre. Elles feront le point de la situation le 25 au soir et décideront de l'action à engager.

Les organisations syndicales de la région parisienne appellent tous les personnels de l'éducation à se réunir en assemblées générales, dans les établissements, pour préparer dans l'unité et sans exclusive le succès des initiatives à venir.

Premiers signataires : **SNES-FSU** (Paris, Créteil, Versailles), **UASEN-CGT** (Paris, Créteil, Versailles), **SGEN-CFDT** (Paris, Créteil), **SUD Education** (Créteil, 95)

SDEN-CGT-Educ'action 93 :

9, rue Génin, 93200 Saint-Denis ; Tél. : 01.55.84.41.06 ; Fax : 01.55.84.41.96

Mail : sdencgt93@free.fr ; Site : <http://sdencgt93.free.fr>